



Communiqué de presse

Brive, le 27 octobre 2020

Cérémonies de la Toussaint Dimanche 1^{er} novembre 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et notamment à l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, les cérémonies de la Toussaint du dimanche 1^{er} novembre seront organisées dans des conditions similaires à celles du confinement, à savoir avec un nombre de participants réduit au strict minimum.

A Brive, un dépôt de gerbes par les autorités sera assuré en comité restreint aux différents monuments aux morts des cimetières Thiers et d'Estavel.

La circulation active du virus sur notre territoire nous impose à tous d'avoir un comportement responsable, aussi la population n'est pas invitée à participer à cette cérémonie.

Merci pour votre compréhension.